

Informations sur l'étiquetage des emballages existants

Cette page d'information s'adresse à la fois à nos clients et à nos partenaires commerciaux. Elle explique la mention « En moyenne, plus de 80 % de matériaux recyclés et biosourcés » figurant sur certains emballages PLAYMOBIL et a pour but de vous aider à bien comprendre cette mention.

Sur certains emballages PLAYMOBIL encore disponibles actuellement en magasin, vous trouverez des informations concernant l'utilisation de matériaux recyclés et biosourcés :

« En moyenne, plus de 80 % de matériaux recyclés et biosourcés. »

Les informations suivantes expliquent la signification de cette mention et la base sur laquelle elle est calculée.

Que signifie « en moyenne, plus de 80 % » ?

Le terme « en moyenne » fait référence à la gamme spécifique à laquelle appartient un produit. Une gamme de produits comprend plusieurs produits qui ont été développés et lancés sur le marché ensemble. Le nombre de produits au sein d'une gamme peut varier.

Exemple : l'article 71351 « Waterfall Ranch » est l'un des 20 produits de la « Horses of Waterfall »

Pour déterminer la valeur indiquée, les matériaux utilisés et les quantités de ces matériaux pour l'ensemble des produits de la gamme concernée ont été pris en compte. Sur cette base, la proportion moyenne de matériaux recyclés et biosourcés pour l'ensemble de la gamme a été calculée.

La proportion de matériaux recyclés et biosourcés dans un produit individuel au sein d'une vague de produits peut donc être supérieure ou inférieure à la valeur moyenne indiquée.

Le calcul s'est appuyé sur les informations relatives aux matériaux, les spécifications et les déclarations des fournisseurs disponibles au moment du développement et de la fabrication du produit, conformément à une méthodologie de calcul interne documentée. Les principes de la procédure d'évaluation conformément à la norme ISO 14021, section 7.8.4, ont été pris en compte.

Qu'entend PLAYMOBIL par « matériaux recyclés » et « matériaux biosourcés » ?

Les matériaux recyclés sont des matériaux issus d'un processus de recyclage et réutilisés comme matières premières.

Les matériaux biosourcés sont des matériaux dont la production repose entièrement ou partiellement sur des matières premières biologiques renouvelables. L'approche du bilan massique est utilisée pour déterminer la teneur en matière biosourcée. Des procédures de certification reconnues sont utilisées pour vérifier que, pour la quantité correspondante de matériaux que nous utilisons, une quantité équivalente de matières premières biologiques a été utilisée dans le processus de fabrication.

Les matériaux biosourcés ne sont pas automatiquement biodégradables ou compostables.

La mention « matériaux recyclés et biosourcés » décrit l'origine des matières premières utilisées et ne fait aucune allégation concernant la recyclabilité, la biodégradabilité ou l'impact environnemental global du produit en question.

Que signifie « Agissons de manière plus responsable » ?



Le symbole figurant sur certains emballages n'est pas un label environnemental ou de développement durable. Il vise à encourager une utilisation responsable des produits et des ressources, par exemple en utilisant les produits aussi longtemps que possible, en les transmettant à d'autres personnes ou en les éliminant de manière appropriée.

Pourquoi ces allégations figurent-elles encore sur certains emballages ?

Les produits et emballages en question ont été fabriqués et conditionnés avant le 27 septembre 2026. À compter du 27 septembre 2026, de nouvelles exigences s'appliqueront dans l'Union européenne concernant certaines allégations environnementales et l'étiquetage, conformément à la directive (UE) 2024/825 (« EmpCo »).

PLAYMOBIL a revu l'étiquetage des nouveaux produits et emballages à la lumière de ces nouvelles exigences et l'a adapté si nécessaire.

Toutefois, les produits qui ont déjà été fabriqués et conditionnés peuvent encore se trouver dans les chaînes d'approvisionnement, les entrepôts et les points de vente, et peuvent donc rester disponibles à la vente après cette date.

Les informations figurant sur ces emballages continuent de reposer sur les données relatives aux matériaux et aux fournisseurs disponibles au moment de la production. Les ajustements ultérieurs apportés à l'étiquetage ne modifient ni la composition des matériaux des produits déjà fabriqués, ni les données sur lesquelles reposaient les calculs initiaux.

Pourquoi PLAYMOBIL fournit-il des informations supplémentaires à ce sujet ?

Nous souhaitons donner aux consommateurs la possibilité de mieux comprendre et interpréter les informations figurant sur les emballages existants.

Nous mettons donc ces informations complémentaires à disposition sous forme numérique via [des codes QR](#) figurant sur les emballages et dans les notices de montage, ainsi que sur cette page d'information. L'objectif est de fournir une explication transparente des informations utilisées, de la méthodologie de calcul sous-jacente et des termes employés.

Informations sur les emballages déjà produits (Stocks disponibles – « anciens stocks »)

Les produits qui ont déjà été fabriqués et emballés peuvent encore être en circulation et sur le marché.

Le Réseau européen de coopération en matière de protection des consommateurs (CPC) a publié des lignes directrices sur la manière de traiter les produits fabriqués avant l'entrée en vigueur des nouvelles exigences. Ces lignes directrices ne sont pas juridiquement contraignantes, mais peuvent être prises en compte lors de l'interprétation et de l'application pratique de la réglementation européenne en matière de protection des consommateurs.

Ces informations concernent les produits et les emballages portant des allégations environnementales ou de durabilité qui ont été fabriqués, commandés, distribués ou mis sur le marché avant le 27 septembre 2026.

PLAYMOBIL s'efforce de fournir aux consommateurs des informations transparentes sur la signification des allégations utilisées, même dans le cas d'emballages déjà produits.

Vous trouverez de plus amples informations sur les exigences européennes applicables en matière d'information des consommateurs et d'environnement sur les pages d'information de la Commission européenne.

→ [\[Lien vers la Commission européenne\]](#)

Remarque

Les valeurs indiquées sur l'emballage représentent des valeurs moyennes pour le lot de produits concerné et ne s'appliquent pas nécessairement à chaque produit de ce lot. Les calculs sous-jacents ont été effectués sur la base des données relatives aux matériaux et aux fournisseurs disponibles au moment du développement et de la production du produit.

À quels produits ces informations s'appliquent-elles ?

[Liste des articles \(en anglais uniquement\)](#)